



Procès-verbal de la séance du Conseil général du 13 décembre 2023 à 20h00

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 06.09.2023
3. Nominations et démissions
4. Présentation du projet Chante-Joux (rajouter à l'ordre du jour)
5. Budget 2024
6. Arrêté contribution d'écolage
7. Informations du Conseil communal
8. Informations de chacune des commissions
9. Création de l'agenda 2024
10. Divers

Appel

Avec un peu de retard, Séverine ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil général. Aucun journaliste n'est présent. Elle procède à l'appel.

Sont présents en tant que membres du Conseil général : Jérôme Galli, Blaise Fivaz, Sophie Farine Brunner, Raphaël Maradan, Natacha Tissot, Manesh Robert-Nicoud, Fabio Lebre, Romane Haldimann, Adrien Leonelli, Emily Faivre et Nicole Künzi

Absent et excusé : Curdin Jeanneret

Sont présents en tant que membres du Conseil communal: Philippe Raval, Jean-François Choffet et Emilie Känel.

Absent et excusé : Sébastien Verbeck

Séverine Dick-Boucard, Mégane Verdon (PV)

Séverine passe la parole à Nicole.

Ce soir nous accueillons Olivier Heger, Raphaël Gasser et Katia Chardon qui viennent nous présenter le projet Eco Tourisme de la Vallée.

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2023

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Nicole remercie Mégane pour son travail et nous passons au point suivant.

Nominations et démissions

Nous n'avons reçu aucune demande ni démission.

Présentation du Projet Chante-Joux

Ce point ne figurant pas à l'ordre du jour il y est rajouté.

Nicole passe la parole à Olivier Heger, gérant de Chante-Joux.

Olivier nous fait un petit historique de la gestion de Chante-Joux depuis 2015, année à laquelle il en a pris la gérance jusqu'à aujourd'hui.

Chaque année, plusieurs groupes viennent y passer du temps et les retours sont toujours positifs. Ils ont tous beaucoup de plaisir à venir visiter notre belle région et beaucoup sont des clients fidèles. La plupart des groupes viennent de Suisse allemande pour une semaine entière. Les réservations en week-end sont essentiellement des associations de musique, sportive et aussi des familles. Tous disent que ce type d'hébergement tend à disparaître et la plupart de celles qui existent encore sont hors de prix et inaccessibles pour des groupes qui peuvent accueillir Chante-Joux.

Chante-Joux est devenu un espace chaleureux grâce à la commune et à plusieurs bénévoles qui sont venus aider à faire quelques travaux de rafraîchissement. Pour offrir un maximum de prestations de qualité, il faut aussi s'investir personnellement. Notre village bénéficie d'avantages pour l'accueil des groupes avec les salles du collège qui sont très souvent demandées, l'épicerie du village et la ligne Car Postal.

Depuis 2015, le taux d'occupation est passé de 35 % à plus de 60%. On compte environ 5'000 nuitées par année.

Malheureusement, l'activité doit être déduite durant l'hiver à cause de l'état du bâtiment, notamment du toit et de l'isolation. Ces défauts empêchent de profiter pleinement du succès de Chante-Joux.

Afin de remédier à ces problèmes, Olivier s'est associé à Raphaël Gasser pour créer un projet, en collaboration avec le Conseil communal, pour transformer et rénover le bâtiment et développer le tourisme de la région. Dans la réalisation du projet, ils ont pu bénéficier de précieux conseils de la part d'Hôtellerie Suisse pour l'évaluation du fonctionnement du bâtiment. Ces derniers ont aussi proposé un programme de coaching pour développer l'activité. L'office du tourisme neuchâtelois les soutient également ainsi qu'Objectif.ne par le biais de Katia Chardon.

Olivier passe la parole à Raphaël qui nous présente avec un Power Point le projet qui est en cours et passe ensuite la parole à Katia Chardon. Cette dernière se présente et nous explique le rôle d'Objectif.ne ainsi que l'étude et la conception du projet Eco tourisme relié à Chante-Joux.
(Les présentations sont annexées au présent procès-verbal)

Pour conclure, Raphaël nous indique que si tout se passe comme prévu, les travaux pourraient débiter à la fin de l'année 2024.

Nicole les remercie et demande aux membres du Conseil général s'ils ont des questions.

Adrien demande qu'elles sont les nuitées projetées par rapport à celles d'aujourd'hui ?

Olivier explique que la réponse est compliquée à donner car il y aura deux ailes distinctes. Les nuitées ne vont pas passer du simple au double. Contrairement à aujourd'hui, l'activité s'étendra sur toute l'année. Cependant, au niveau des nuitées, il n'y aura pas plus de possibilités que maintenant. Une aile sera réservée à l'hébergement de famille et l'autre pour de l'hôtellerie avec petit déjeuner et petite restauration pouvant accueillir une vingtaine de personnes. Une séance avec les voisins directs a été faite pour les informer qu'il y aura plus de mouvement au niveau des arrivées et des départs et que tout sera sous contrôle en permanence.

Adrien demande si on espère avoir le même nombre de nuitées en offrant plus de services pour dégager une plus grande marge ?

Raphaël répond qu'on ne va pas faire plus mais faire beaucoup mieux. Le but du projet est d'améliorer la qualité des services et étendre l'offre ce qui permettra de générer des marges.

Adrien demande s'il est prévu de conserver une cuisine collective pour les groupes et si le bâtiment sera scindé en deux parties bien distinctes ?

Olivier indique qu'il sera toujours possible de louer la totalité de la maison. Les deux ailes peuvent être fusionnées. Une aile peut accueillir environ 30 personnes mais on peut aller jusqu'à 55 lits en prenant le tout. En ce qui concerne la cuisine, il sera toujours possible de faire de la petite restauration, notamment le petit déjeuner. Pour le reste, les groupes seront mis en relation avec des restaurateurs de la région qui pourront venir avec leur cantine. L'objectif principal est la prise en charge à la carte des gens en leur proposant des visites et leur faisant découvrir notre région.

Adrien demande si ces services de prise en charge qui seront payant permettront de dégager une marge ?

Raphaël répond par l'affirmative.

Adrien demande ce qu'est le glamping ?

Raphaël explique que c'est un genre de camping de luxe qui comprend des cabanes et des petites maisons pouvant se déplacer. Des services seront mis en place comme amener le petit déjeuner ou une bouteille de champagne, etc. Chante-Joux est le centre d'un projet beaucoup plus vaste.

Adrien demande si le projet, dans tous ces aspects, sera développé de A à Z par les trois personnes présentes ce soir ?

Raphaël répond que oui. Tout le projet fait partie de Chante-Joux Sarl et ça permettra d'amortir les investissements.

Adrien demande qui sont TalentsLab ?

Katia explique qu'il s'agit d'une société de coaching née chez Jura Tourisme. C'est un bureau de conseils, rattaché à l'office du tourisme, spécialisé dans le développement de projet touristique.

Adrien demande si une buanderie est prévue ou s'ils collaboreront avec d'autres hébergements qui en possèdent déjà d'une ?

Olivier répond que ce sujet est encore en discussion. Le but n'est pas d'avoir la main mise sur tout. Cependant, ils devront de toute manière trouver une solution pour la partie dortoir donc pourquoi pas le proposer aussi pour l'autre aile. Il faudra créer un local extérieur supplémentaire pour pouvoir mettre une buanderie avec la création d'emploi pour les reprises et les remises des locaux.

La parole n'étant plus demandée, Nicole les remercie chaleureusement et ils prennent congé aux environs de 21h00.

Jean-François profite de ce point pour revenir sur le malentendu du montant de Fr. 400'000.00 rajouter au budget 2024. Pour arriver au résultat espéré du projet, des travaux de rénovation de Chante-Joux doivent être fait. Le devis se monte à Fr. 2.1 millions. La commune ne peut en aucun cas investir une telle somme, c'est pourquoi nous nous sommes associés à Objectif.ne. Cela permet de faire des recherches de fonds avec un plan de financement. Ce dernier fait ressortir un montant de Fr. 800'000.00 d'investissement public. En tant que propriétaire, nous devons mettre la main au porte-monnaie si nous voulons un financement de l'Etat. Le montant budgété est estimatif. Le bâtiment devra de toute manière être rénové même si le

projet n'aboutit pas et vu l'importance des travaux à faire, les frais seront supérieurs à Fr. 400'000.00 et nous serons seuls à investir.

Nicole demande s'il y a encore des questions.

Fabio demande si les Fr. 10'000.00 à la charge de la commune par rapport à l'étude et à la conception du projet ont été budgétés sur 2024 ?

Séverine indique que le montant a été divisé en deux et sera réparti sur deux ans. Soit Fr. 5'000.00 en 2024 et Fr. 5'000 en 2025. Il figure effectivement au budget 2024.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Budget 2024

Nicole procède à la lecture du rapport du Conseil communal relatif au budget 2024 qui était annexé à la convocation.

Ensuite, Nicole passe la parole à Fabio pour la lecture du rapport de la Commission financière qui conclut par la recommandation au Conseil général d'approuver le budget tel qu'il est présenté et remercie Séverine ainsi que le Conseil communal pour le travail effectué.

Nicole remercie Fabio et procède à la lecture de l'arrêté.

Le budget est **ACCEPTÉ** à l'unanimité des membres présents (10)

Nicole remercie l'administration et le Conseil communal pour leur travail.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Arrêté contribution d'écologie

Nicole procède à la lecture du rapport du Conseil communal relatif à l'arrêté sur les contributions d'écologie qui était annexé à la convocation et lit ensuite l'arrêté.

Nicole demande s'il y a des questions.

Sophie demande si les parents concernés ont déjà été avertis de l'arrêté et sur le fait qu'ils devront payer une partie de la différence ?

Séverine indique qu'ils ont reçu un courrier à ce sujet. De plus, un accord avec eux avait été trouvé pour les années précédentes. La première année n'avait pas été facturée, nous avions trop d'élèves donc ça nous arrangeait également que leurs enfants aillent dans une école d'un autre cercle scolaire.

Emily demande s'ils ont été prévenus avant la rentrée d'août 2023 ?

Séverine indique que oui. Une discussion avait aussi eu lieu avec le cercle scolaire au printemps dernier.

Fabio demande si on n'a pas peur de se retrouver comme il y a quelques années, avoir trop d'élèves et devoir demander aux parents de scolariser leur enfant ailleurs ?

Séverine indique que si le cas devait se répéter une discussion sera ouverte pour trouver des solutions.

Fabio demande si les parents devront aussi payer la différence si c'est une demande de la commune de scolariser les enfants ailleurs ?

Séverine indique que dans ce cas-là, il y aura des dérogations. L'arrêté peut également être abrogé.

à-vis des propriétaires du village qui attendaient ces travaux. Pour ce qui concerne le Groupe E, nous avons pris contact avec eux et nous aurons un retour d'ici fin mars 2024.

Adrien demande si nous avons une marge de temps avec notre chaudière actuelle ?

Jean-François indique que notre chaudière arrive gentiment au bout. L'idée est d'abord de changer une partie de l'intérieur de la chaudière mais c'est très difficile à chiffrer. Nous avons prévu une dépense au budget en espérant qu'il n'y a pas de grosse casse.

Emily demande le prix de remplacement de la chaudière ?

Philippe indique que le prix est proche des Fr. 400'000.00 et vu le prix du mazout on ne peut pas stopper la consommation de bois au profit du mazout.

Adrien demande si en cas de refus du Groupe E, la commune devra quand même faire quelque chose, le montant investi sera amorti sur 20 ans mais est-ce que c'est viable ?

Jean-François indique que le Groupe E propose de faire un leasing sur l'emplacement. Séverine a déjà pris quelques renseignements dans le cas où le Groupe E ne marcherait pas avec nous mais rien de concret pour le moment.

Adrien demande si le Groupe E accepte le projet, qu'elles seraient les conditions de la convention, notamment au prix du KWh ?

Jean-François indique que tout cela dépendra du prix du marché. Dans le cas où le prix de l'énergie augmente ils devront également augmenter le prix du KWh.

Philippe précise que l'idée est de leur donner l'entier de la gestion du CAD.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Informations de chacune des commissions

Commission intercommunal du SEVAB.

Emilie prend la parole puisque Jérôme était absent lors de leur dernière séance. Le budget boucle avec un déficit de Fr. 13'232.00. Ils ont également prévu de mettre en place une nouvelle chaîne de traitement de captage de l'eau de la vallée, cela afin de pouvoir prélever plus d'eau des sources et prendre moins au Locle. Ils ont également prévu de refaire la conduite aux Gillottes.

Commission financière

Rien à signaler.

Commission développement

Romane nous indique que le 18 octobre dernier ils ont eu une petite présentation du projet de Chante-Joux de Raphaël et Olivier. L'idée est que la Commission de développement collabore au projet. Emily avait demandé lors de cette rencontre, s'il y avait un projet également sur les extérieurs, mise à part une terrasse, il n'y a rien d'autre.

Le 1^{er} août 2024, se déroulera chez nous avec la même organisation qu'avant la pandémie de COVID.

Concernant le sentier pédestre, la boucle jusqu'au Cerneux-Péquignot ne pourra malheureusement pas se faire. Des propriétaires de terrains ne veulent pas donner leur accord.

Le 19 octobre dernier a eu lieu une séance en lien avec la Parcelle 848 où ils ont revu le plan dessiné par Emily et Adrien. Le plan sera refait en fonction des discussions qui ont eu lieu.

Commission d'urbanisme

Adrien indique que la dernière séance a eu lieu en mars dernier. Il n'y a plus de président depuis la démission de Kewin. Blaise est nommé président de la commission.

Commission de la police du feu

Philippe explique que l'ECAP a créé un nouveau logiciel pour le suivi des visites de la Commission de la police du feu. Il sera fonctionnel d'ici le début d'année 2024, pour le moment, il est en mode formation afin qu'on puisse s'exercer.

Commission règlements

Séverine indique qu'elle a remarqué une petite erreur dans la numérotation. Le règlement contient 121 articles et pas 125. Le SCOM nous a demandé d'informer le Conseil général de l'erreur et de le faire sanctionner par Nicole et Romane. Accepté à l'unanimité.

Commission de l'énergie

Romane indique que la dernière séance était consacrée à la révision du plan communal des énergies proposé par Planair. Les exigences sont compliquées à réaliser et Jean-François voulait prendre contact avec eux.

Commission de naturalisation et d'agrégation

Rien à signaler.

Commission école

Emily indique que le camp de ski sera soutenu par ACTIVALLEEKIDS, nouvelle association qui a vu le jour au mois d'octobre dernier.

Commission paysage

Rien à signaler.

Commission trafic

Natacha indique qu'ils se sont retrouvés le 9 novembre dernier. Le tout a été présenté lors de l'assemblée communale.

Commission parcelle 848

Rien à signaler.

Commission Temple

Blaise indique qu'une séance a eu lieu dernièrement. Lors des travaux une attention particulière devra être portée sur l'acoustique qui ne doit pas être altérée. Le toit du clocher est une priorité. Un contact sera pris avec la concierge pour voir si possible de lui faire un petit local de nettoyage à l'entrée. Il faut également qu'on améliore la fréquentation du temple. La prochaine séance aura lieu courant février ou mars.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Agenda 2024

- 21 février 2024
- 5 juin 2024
- 12 juin 2024 séance constitutive et élections CC
- 4 septembre 2024 première séance de la nouvelle législature.
- 11 décembre 2024

Divers

Nicole remercie tout le monde pour leur investissement lors de l'assemblée communale. Tous les retours ont été positifs. Cette assemblée était un beau reflet de ce qu'il se passe lors de cette législature. C'était également une première sous cette forme-là et c'était parfait. Maintenant, il faut espérer qu'on a motivé

suffisamment de monde pour la suite. Elle remercie également pour le travail effectué tout le long de l'année 2023 et nous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

Philippe, au nom du Conseil communal, tient à tous nous remercier pour l'investissement personnel de chacun, ce n'est pas facile de jongler avec nos activités de vie. Il faut maintenant qu'on trouve des solutions au niveau des finances qui est le nerf de la guerre sans augmenter les impôts des personnes physiques. Il faut garder en tête qu'on construit pour les générations futures. Il nous indique également que tout le monde est invité à l'agape qui aura lieu au Vieux-Puits à la fin de la séance et souhaite également des belles fêtes de fin d'année à tous.

Romane pense qu'il serait bien qu'on fasse un petit topo de qui se présente quelques jours avant le délai de dépôt des listes pour voir s'il y a assez de monde et dans le cas contraire que certains puissent venir gonfler les rangs. Nicole pense plutôt que ce sera plus une séance de l'entente. La date butoir est au 26 février 2024 et les personnes intéressées doivent faire un petit courrier de candidature à l'administration communale.

Romane, au nom du Conseil général, remercie Nicole pour tout son travail.

Jérôme n'a pas compris le dernier tout-ménage qui parlait uniquement des élections législatives et pas des élections du Conseil communal. Séverine indique que cela est juste parce que toutes les personnes doivent d'abord donner leur candidature pour le Conseil général qui élit ensuite le Conseil communal en fonction des souhaits de chacun.

La séance est levée à 22h15.

ADMINISTRATION COMMUNALE

La collaboratrice administrative

Mégane Verdon



AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La Présidente

Nicole Künzi



La Secrétaire

Romane Haldimann

